

Général

Découvrez un programme d'information adapté à vos besoins !

Le règlement REACH impose de **nouvelles conditions de mise sur le marché et d'utilisation des substances chimiques**, avec la mise en place de procédures d'enregistrement, d'évaluation, d'autorisation et de restrictions des substances chimiques. En parallèle, le règlement CLP introduit un **nouveau système de classification, d'étiquetage et d'emballage** des substances et mélanges chimiques.

Dans le cadre de ces activités, le **Helpdesk REACH&CLP Luxembourg** propose des séances d'information. Cette année, afin de répondre aux mieux à vos besoins, nous vous proposons plusieurs formes d'événements :



les « **Cafés REACH&CLP** », s'adressent plutôt à un public d'experts industriels. Ces rencontres de 2 heures se déroulent en fin d'après midi, en anglais, avec un nombre de participants restreints pour permettre aux entreprises d'échanger sur un sujet d'actualité spécifique.



un **cycle de formation** permettant à chacun d'obtenir des informations adaptées à ses besoins. Il est basé sur quatre niveaux (débutant, intermédiaire, avancé et expert). Cette année, notre cycle de formation commence avec les Lunch Meetings organisé en collaboration avec la Chambre des Métiers (voir encadré).

L'ensemble de nos interventions sont libres d'accès sur inscription préalable. Pour plus d'information vous pouvez consulter notre brochure reprenant l'ensemble de nos [événements à venir](#) jusque fin 2012.

Forum luxembourgeois de la sécurité et de la santé au travail : présentation disponible



L'édition 2012 du Forum luxembourgeois de la sécurité et de la santé au travail a eu lieu le mardi 24 avril 2012 à Luxexpo. Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg tenait un stand sur lequel les visiteurs ont pu en apprendre plus sur nos activités mais aussi **découvrir notre outil informatique « REACH Excel Tool » et son guide interactif**. Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg a également présenté **une sensibilisation au CLP** et à son impact en termes de communication liée au risque chimique, notamment via l'étiquetage des produits chimiques et les Fiches de Données de Sécurité. La présentation est disponible [ici](#).

REACH (enRégistrement, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques)

REACH 2013 : les utilisateurs en aval doivent demander qu'une utilisation devienne une utilisation identifiée d'ici le 31 mai 2012



L'article 37(2) de REACH donne aux utilisateurs en aval le droit de faire connaître à leur fournisseur immédiat, par écrit, une utilisation d'une substance ou mélange afin qu'elle puisse être couverte par l'enregistrement. Ceci est particulièrement important pour les substances fournies avec un scénario d'exposition. En informant leur fournisseur, les utilisateurs en aval peuvent éviter que leur utilisation ne soit pas couverte par l'enregistrement et par conséquent non incluse dans les scénarios d'exposition des fiches de données de sécurité ce qui pourrait entraîner une interruption d'approvisionnement pour l'utilisateur en aval.

CONTACTS : Arno Biver | Caroline Fedrigo | Ruth Moeller | Virginie Piaton
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg | 66, rue de Luxembourg | L-4221 Esch-sur-Alzette
Tel : + 352 42 59 91-600 | Fax : +352 42 59 91-555
E-mail : reach@tudor.lu | clp@tudor.lu

Pour s'abonner / se désabonner : www.reach.lu/contact ou www.clp.lu/contact ou par email.

Selon l'article 37(3), la demande doit être envoyée par l'utilisateur en aval au moins douze mois avant l'expiration du délai en question. Le règlement REACH a fixé la prochaine échéance d'enregistrement au 31 mai 2013 pour les substances bénéficiant d'un régime transitoire (Phase-in substances en anglais). Par conséquent, les utilisateurs en aval doivent envoyer leurs demandes jusqu'au 31 mai 2012.

L'échéance 2013 concerne les substances chimiques produites ou importées en Europe à plus de 100 tonnes par an, sous réserve qu'elles aient été préenregistrées. Les utilisateurs en aval peuvent vérifier sur le site de l'ECHA si leurs substances sont prévues pour l'enregistrement de 2013. ([Substances identifiées par les industriels à enregistrer d'ici le 31 mai 2013](#), [Liste des substances pré-enregistrées](#)). Le guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval décrit dans le [chapitre 8](#) les étapes sur comment un utilisateur en aval peut demander que son utilisation devienne une utilisation identifiée? Vous trouverez également plus d'informations dans une [information presse](#) de Ministère du Développement durable français.

Faut-il communiquer toutes les utilisations pour toutes les substances que j'utilise ?

A priori, les utilisations standards des substances sont déjà prises en compte par les fournisseurs et il est plus judicieux parfois d'établir des priorités et cibler les utilisations spécifiques de votre activité. Votre fédération professionnelle (nationale ou européenne) peut vous aider à faire le point sur vos utilisations, consultez la !

L'ECHA a publié des mises à jour pour les guides sur REACH



- [Guide de l'enregistrement](#)
- [Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique des nanomatériaux](#)
- [Guide pour les monomères et les polymères](#)

Les liens ci-dessus vers les alertes « News » de l'ECHA donnent plus d'informations sur les changements réalisés. Des informations complémentaires sur les guides de l'ECHA se trouvent dans la [section Documents et informations d'appui](#) du site internet de l'ECHA. Ces guides sont à prendre en compte dans le cadre de l'enregistrement de 2013.

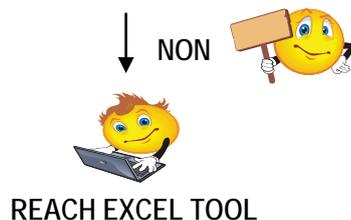
L'ECHA a ouvert récemment de nouvelles consultations publiques

- [Propositions de tests](#) en vue d'éviter les tests sur animaux qui ne sont pas nécessaires : 3 consultations sont en cours avec des dates limites respectives aux 1 juin 2012 (2 substances), 14 juin 2012 (1 substance) et 07 juillet 2012 (cinq substances).
- Une [consultation publique](#) sur le rapport de revue scientifique sur les phtalates DINP et DIDP déjà soumis à restriction dans le cadre de REACH (entrée 52 de l'annexe XVII), la date limite pour soumettre un commentaire est 31 juillet 2012.

REACH Excel Tool : nouvelle version disponible

Avez-vous déjà effectué votre inventaire des produits chimiques et des articles achetés ?

OUI 



Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg vous propose une mise à jour optimisée de son outil informatique « REACH EXCEL Tool ». Il est téléchargeable gratuitement en français et en allemand sur notre page internet « [REACH Excel Tool](#) ».

Cet outil vous propose les avantages suivants :

- Identifier le **statut de votre entreprise** par rapport à la réglementation REACH et les obligations qui en découlent,
- Assurer le **suivi de vos fournisseurs** et éviter les potentielles ruptures d'approvisionnement,
- Gérer le **suivi des Fiches de Données de Sécurité (FDS)** et vérifier les scénarios d'exposition annexés aux FDS,
- Communiquer un **suivi réglementaire vis-à-vis des autorités de contrôle**,
- Détecter un **potentiel d'améliorations** pour la protection de la santé et/ou de l'environnement.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que REACH ?](#) »

Propositions d'harmonisation de classification et d'étiquetage (CLH) – consultations publiques

Deux séries de consultations publiques sont en cours, la [première](#) sur le Fenoxaprop-P-ethyl (herbicide) and 8:2 Fluorotelomer alcohol (8:2 FTOH) (agent de revêtement pour tissu) se terminera le 1^{er} juin 2012. La [seconde](#) concernent 4 pesticides (isoxaflutole, tembotrione, metosulam, potassium sorbate) et un retardateur de flamme (Tetrakis(2,6-diméthylphényl)-m-phénylene biphosphate) se terminera le 28 juin 2012. Les rapports CLH et le formulaire en ligne permettant de rédiger des commentaires sont disponibles sur le [site internet de l'ECHA](#). Pensez également à consulter régulièrement les [avis du RAC](#) (comité d'évaluation des risques) et le [registre des intentions](#) afin d'anticiper les impacts potentiels sur vos activités et pour pouvoir préparer à temps les commentaires si vous souhaitez en soumettre au cours des procédures.

Guide sur l'application des critères CLP mis à jour

L'ECHA a publié une version mise à jour du [«Guide sur l'application des critères CLP»](#) suite à la conclusion du processus de consultation. En parallèle, l'ECHA a communiqué un rapport sur un atelier relatif à la validité du concept d'«élimination rapide» concernant la classification des risques environnementaux à long terme (toxicité chronique) pour le milieu aquatique des métaux et des composés métalliques inorganiques. Le [rapport de cet atelier](#) du 8 février 2012 est désormais accessible au public.

Le contenu et la structure ont été entièrement révisés et modifiés afin de les mettre en conformité avec la deuxième ATP du règlement CLP. Les principaux changements sont :

- mise à jour des chapitres consacrés aux critères environnementaux afin de prendre en compte la deuxième adaptation au progrès technique (ATP) modifiant le règlement (CE) n° 1272/2008 dit règlement CLP.
- révision de la partie 1 (Principes généraux de classification), la partie 4 (Dangers pour l'environnement) et de toutes les annexes du guide.
- ajout d'une nouvelle partie 5 (Dangers supplémentaires)
- amélioration ou le remplacement de certains des exemples de classification.

Inventaire C&L : règles de notification en groupe étendues

L'ECHA accepte la notification en groupe à l'inventaire des classifications et des étiquetages (inventaire C&L) pour les sociétés qui n'ont pas elles-mêmes le statut de fabricant ou d'importateur. La Commission Européenne a clarifié que l'ECHA peut autoriser des tiers, tels que représentants exclusifs désignés dans le cadre de REACH, à soumettre une notification à l'inventaire C & L en vertu de l'article 40 du règlement CLP. Cela est possible, à condition que les importateurs restent responsables de la notification et que le système puisse être contrôlé.

Nous en profitons pour vous rappeler que la notification à l'inventaire C&L est une toujours d'actualité.

Pour plus d'information consulter notre [alerte actualité](#) du 15 mai 2012.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Cette rubrique est actualisée régulièrement sur notre site internet, pensez à la consulter sur www.reach.lu/agenda.

Manifestations nationales

| | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jun 2012 | Lunch meetings : Deux séances d'informations qui se dérouleront à la Chambre des Métiers – Luxembourg Kirchberg - de 12h à 13h30. Chacun des événements est proposé en français (5 et 26 juin) et en allemand (les 12 et 19 juin) |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Manifestations internationales

| | |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17 Juin 2012 | Formation sur l'évaluation de la sécurité chimique pour l'échéance d'enregistrement de 2013, Stockholm (au cours du congrès EUROTOX 2012); Vous trouverez plus d'information ici . |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Vous trouverez les présentations des événements organisés par l'ECHA dans la [section « events »](#) de son site internet.